Image not found or type unknown

mon prorpio ne veut pas payer les reparation

Par **anthony026**, le **01/03/2011** à **10:19**

bonjour. je viens d'emenager dans un apartement par le biais d'une agence immobiliere. lors de l'etat des lieux l'apartement été un peu endommages par l'ancien locataire. des robinet qui fuit , un vanne termostatique en moin sur un radiateur , un trou dans un mur qui laisse passer de l'air et une porte d'entré a 3 cran dont un qui ne prnd pas. le proprietaire refuse de faire les reparation car les devis des artisant sont tros cher. ue faire pour qu'il fasse les reaparation sacahnt que je vien de rentré dans l'appartemen ya 1 mois. merci de vos reponse

Par **Domil**, le **01/03/2011** à **11:29**

LRAR de mise en demeure au bailleur avec copie à l'agence, de faire les réparations, qu'à défaut vous saisirez la justice

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés